

Dépôt de fondation conventuelle

Mathieu Ott et Jean-Louis Vayssettes



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/archeopages/4603>

DOI : [10.4000/archeopages.4603](https://doi.org/10.4000/archeopages.4603)

ISSN : 2269-9872

Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2018

Pagination : 106-107

ISSN : 1622-8545

Référence électronique

Mathieu Ott et Jean-Louis Vayssettes, « Dépôt de fondation conventuelle », *Archéopages* [En ligne], 46 | 2018, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/4603> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeopages.4603>

Dépôt de fondation conventuelle

Mathieu Ott

Inrap, UMR 5140 « Archéologie des Sociétés

Méditerranéennes », responsable d'opération

Jean-Louis Vayssettes

Ministère de la Culture

Site

Couvent des Récollets

Montpellier

Hérault

Date

Septembre 2016

Surface

3 086 m²

Équipe

Infographie

Frédérique Robin

Inrap

En septembre 2016, un diagnostic archéologique a été mené par l'Inrap à l'emplacement où s'élevaient les bâtiments et le cloître du couvent des Récollets. Ce couvent était situé dans le faubourg de Villefranche, 350 m au nord des fortifications du XIII^e siècle de Montpellier. Au milieu du XIV^e siècle, pour protéger le faubourg qui accueille de nombreux couvents, une clôture, nommée « la Palissade », est érigée avec ses « portalières » (ou portails). Après le siège de 1622, la reprise en main contre-réformiste de Montpellier par Louis XIII amène l'introduction de plusieurs ordres religieux catholiques. Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, les franciscains réformés, dits Récollets, établissent leur couvent près du portail de Villefranche, sur un terrain jusqu'alors dévolu aux activités agricoles où l'évêque François Bosquet autorise leur installation

en 1663. La construction est menée entre 1664 et 1666, et, en 1689, la chapelle est bénie. La façade, de facture classique, est achevée en 1738. En 1790, l'ordre des Récollets est supprimé, leurs biens sont saisis et vendus. Au cours du XIX^e siècle, les bâtiments abritent successivement l'annexe de la prison de Montpellier, puis le Grand Séminaire, enfin les Archives départementales de l'Hérault jusqu'à leur destruction en 1977. Seule la chapelle a été préservée [ill. 1].

Le diagnostic archéologique a confirmé l'éradication des vestiges bâtis, rasés jusqu'au niveau des fondations. L'expertise a en revanche révélé l'omniprésence des tombes, que ce soit dans le cloître ou à l'intérieur des bâtiments. Le couvent a servi de lieu d'inhumation non seulement aux frères Récollets, mais aussi à une partie de la population de Montpellier, entre la fin du XVII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle. En témoignent les textes, que corroborent les premières observations archéothanatologiques.

Surtout, le diagnostic a permis la mise au jour d'une fosse contenant *in situ* un coffre monolithe d'environ 300 kg, au couvercle scellé au mortier [ill. 2]. À l'intérieur, enchâssée dans la pierre [ill. 3], une plaque de plomb carrée de 36,7 cm de côté présentait, gravé sur son revers, un texte relatant la pose de la première pierre du couvent des frères mineurs Récollets par l'évêque de Montpellier [ill. 4] :

Au nom de Notre Seigneur Jésus Christ

Ici est posée la première pierre de l'église des frères mineurs Récollets, sous la titulature de la Sainte Famille Jésus Marie Joseph, par l'illustrissime et révérendissime seigneur évêque de Montpellier François de Bosquet, son fondateur, et par les seigneurs Jean de Sartre, conseiller du roi en la cour des comptes et aides de Languedoc et Brigitte de Massane, sa femme, par Jacques de Grille, gouverneur royal de la cité d'Arles et Delphine de Sartre, son épouse, sous le pontificat du pape Alexandre VII, régnant Louis XIV, Gaspard de Lacroix, marquis de Castries, chevalier à torque, étant gouverneur de la citadelle et de

la ville, étant consuls les très nobles et illustres Charles de Pélissier de Boirargues, François Coste, François Satgier, Antoine Amouroux, le jour 5^e d'octobre de l'année 1664.

La cérémonie de la pose de la première pierre du couvent a en outre été relatée par un témoin de l'événement. Ce texte, publié en 1896 (Flament, 1896, p. 21-22), conforte et illustre les constatations archéologiques : François de Bosquet « fit procéder au solennel posement de la pierre fondamentale de ce couvent, [...] à la vue de plus de dix mille personnes, tant catholiques qu'huguenots [...] Messieurs les Consuls en robe rouge, [...] y parurent à costé dudit Seigneur Evesque, suivy de presque tout son clergé, qui posa de ses propres mains la première pierre de ce futur sanctuaire [...]. Les acclamations furent si générales de tous les endroits qu'il ne s'estoit pas veu depuis longtemps une si solennelle action dans Montpellier, ny moins si généralement applaudie de tout le monde aussy bien que de tout le voisinage, qui en feut adverty par le bruit des canons de la citadelle [...] ». Montpellier connaît en effet depuis 1622 une éphémère période de tranquillité, qui dure jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Le texte souligne non sans une certaine emphase l'importance de la cérémonie. Elle rassemblait tous les corps religieux civils et militaires qui symbolisent la mainmise de l'absolutisme monarchique et catholique sur une ville protestante.

La plaque s'ajoute à une série très restreinte de dépôts enfouis au moment de la fondation de plusieurs édifices montpellierains : l'église de l'Observance en 1605, la chapelle des Carmes du Palais en 1706, l'hôtel de Saint-Félix en 1751, le château de la Mosson, Notre-Dame-des-Tables... Autant de précieux documents sur l'histoire de Montpellier. La plaque des Récollets reste cependant la seule mise au jour dans son contexte archéologique. Elle montre la parfaite concordance entre les textes et les archives du sol.



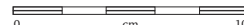
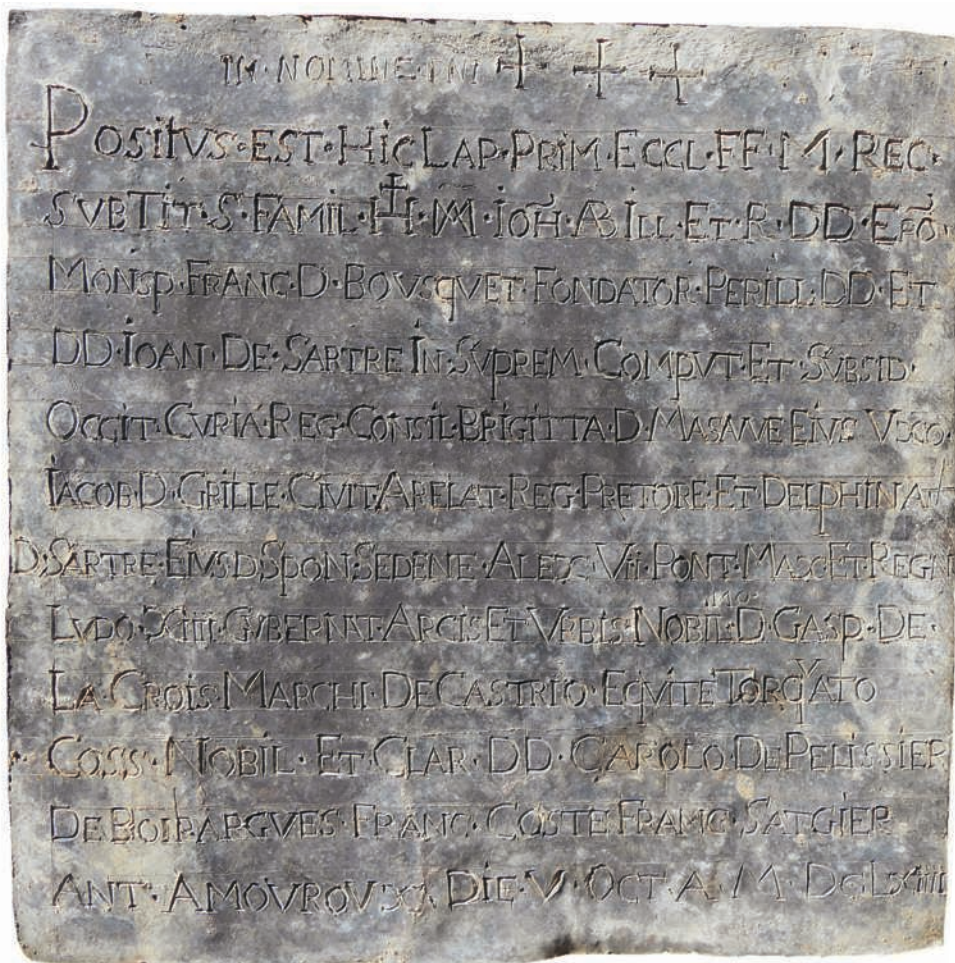
1. La destruction du couvent en 1977, après le départ des Archives départementales, la conservation des fonds nécessitant des bâtiments plus modernes.

2. Le coffre encore scellé lors de sa découverte. Le dépôt est localisé, d'après les plans anciens, dans les futurs réfectoires. Pourquoi ici ?

Charles d'Aigrefeuille mentionne en 1739, dans son *Histoire de Montpellier*, qu'en attendant la construction de l'église qui ne sera achevée qu'en 1689, les frères Récollets placèrent leur chapelle « dans une grande salle basse qui sert aujourd'hui de réfectoire » (Aigrefeuille, 1739, p. 292). Ceci explique peut-être en outre la présence d'inhumations dans cette partie des bâtiments conventuels.

3. Gravés dans le bloc calcaire, les symboles chrétiens mis au jour lors de la dépose de la plaque de plomb.

4. La plaque mesure 3 mm d'épaisseur, pour un poids de 4,135 kg. Anépigraphe sur son avers, elle présente au revers un texte gravé sur 13 lignes. La régularité de l'inscription a été assurée par un travail préparatoire : 23 incisions horizontales parfaitement rectilignes et parallèles, distantes de 1,4 à 1,6 cm, ont été finement réalisées à la règle et à la pointe sèche. Les caractères sont également gravés à la pointe sèche mais à main levée. Ils mesurent 1,2 à 1,6 cm de haut et sont très réguliers.



Références bibliographiques

- AIGREFEUILLE C. d., 1739, *Histoire de la ville de Montpellier, seconde partie contenant l'origine de son église, la suite de ses évêques, ses églises particulières, ses monastères anciens & modernes, ses hôpitaux...*, Montpellier, Rigaud père & fils, 455 p.
- FLAMENT M., 1896, *Notice sur la chapelle et les bâtiments du Grand Séminaire de Montpellier*, Montpellier, impr. Firmin et Montané, 125 p.